

---

**POUR INFORMATION**

Décision provisoire concernant le Vonvendi®

Lettre aux clients 2023-06

---

Le 20 mars 2023

Bonjour,

Les ministres provinciaux et territoriaux de la Santé ont approuvé l'ajout du Vonvendi à la liste des protéines plasmatiques et produits connexes offerts par la Société canadienne du sang sous réserve d'une baisse de prix démontrant sa valeur ajoutée comparée aux autres produits figurant déjà sur la liste.

Le Vonvendi ne peut donc être offert pour le moment et pourra faire l'objet d'une offre lors du prochain appel d'offres organisé d'ici trois à cinq ans. Si, dans le cas de cet appel d'offres, nous recevons une offre concluante du fabricant du Vonvendi, ce produit pourra être utilisé pour le traitement et la gestion péripopératoire des épisodes hémorragiques selon certains critères.

Veuillez transmettre ces informations aux professionnels de la santé de votre établissement à qui elles pourraient être utiles.

Cette lettre peut être consultée sur notre site Web, au [www.sang.ca](http://www.sang.ca), dans la section Hôpitaux. Si vous avez des questions concernant cette lettre ou si vous souhaitez l'obtenir dans un autre format, n'hésitez pas à vous adresser à votre agent de liaison.

Sylvain Grenier  
Directeur, Programme de protéines plasmatiques et de produits connexes